La propriété immobilière : un concept de l'"ancien monde" plébiscité par les Millenials ?

Du 09 octobre 2019 au 09 octobre 2019

La prochaine édition du Club du Châtelet aura lieu le **mercredi 9 octobre 2019 de 8h30 à 10h30** à la Chambre des Notaires de Paris (12 avenue Victoria - 75 001) sur le thème : **"La propriété immobilière : un concept de l'"ancien monde" plébiscité par les Millenials ? Quels rapports les jeunes générations du Grand Paris entretiennent-elles avec la propriété ?"**

Avec les interventions de :



// Jérôme FOURQUET,
Analyste politique français, Directeur du département « Opinion et stratégies d'entreprise » de l'institut de sondages IFOP, auteur de l'ouvrage « L'archipel français, naissance d'une nation multiple et divisée ».

// Virginie GROLLEAU,
Journaliste spécialiste immobilier à Challenges.

Les travaux du club du Châtelet sont coordonnés par **Jean-François SAGAUT**, Notaire à Paris, Animateur du Club du Châtelet.

A l'occasion de ce club, seront dévoilés un sondage exclusif Notaires du Grand Paris-IFOP ainsi

qu'une étude réalisée à partir des données immobilières de la Base BIEN sur le thème : **les jeunes générations d'Ile-de-France et leur rapport à la propriété.**

Pour toutes demandes d'informations : communication@paris.notaires.fr

---

Le **“Club du Châtelet”** a été créé en septembre 1996 à l’initiative de la Chambre des Notaires de Paris pour répondre à **une volonté d’ouverture de la profession notariale** et de réflexion du notariat parisien dans un cadre intimiste et de qualité. L’objectif de la création du “Club du Châtelet” est d’**assurer un échange de réflexions et de propositions autour de sujets de société et d’actualité**. L’esprit du “Club du Châtelet” est de développer et de renforcer les relations entre les notaires de Paris et les responsables des institutions politiques, économiques, universitaires,administratives, judiciaires et juridiques de la Capitale et de la Région Ile-de-France. L’ambition du “Club du Châtelet” est d’**apporter une contribution aux débats sur des sujets de portée générale** et de bénéficier de l’éclairage d’intervenants extérieurs qui viennent livrer leur expérience dans le cadre de conférences ou de rencontres-débats.

Chambre des Notaires de Paris